



## COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

**Réunion du Lundi 30 Septembre 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges.**

**Présents :** M. LATOURNERIE Nicolas (Président), Mme BOESSO Christiane, MM. LALANNE Joël, GUIJARRO Antoine, MARQUES Manuel, DARMUZEY Yvon.

**Excusés :** Mmes LALANNE Elodie, LUCAS Nathalie, MM. ANBERREE Patrick, DEGRANGE Jean-Claude, LUCAS Serge.

### ELABORATION DES POULES

- Dévoiler les niveaux dès le mois de juillet.
- Mettre des référents par catégorie
- Composition des poules.

### PROPOSITION DE POINTS DE REGLEMENTS

A débattre lors d'une autre réunion.

### POINTS DE REPROGRAMMATION

Les clubs reprogramment les rencontres pendant les vacances du 26.10.2019.  
La commission valide les demandes faites par les clubs.

Les matchs reprogrammés en semaine sont à privilégier.

### POINT SUR FEUILLE DE MATCH

Malgré les problèmes de la FMI en début de saison, les clubs doivent remplir une feuille de match vierge propre et lisible, associé à un rapport de constat d'échec FMI.

### VALIDATION DES FORAITS

#### **DOSSIER 18804780 MATCH 54205.1 U15 BRASSAGE NIVEAU 1**

FARGUES US 1/MERIGNAC ARLAC 2

La commission déclare le forfait de l'équipe de l'US FARGUAISE

Amende de 50€ pour forfait du club de 519713 US FARGUAISE (1<sup>er</sup> forfait)

#### **DOSSIER 18805101 MATCH 53845.1 U19 BRASSAGE**

ST DENIS DE PILE US 1/PORTUGAIS 1

La commission déclare le forfait de l'équipe de ST DENIS DE PILE

Amende de 250€ pour forfait du club de 518025 US ST DENIS DE PILE (forfait général)



## COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

### **DOSSIER 18804786 MATCH 54261.1 U17 F BRASSAGE**

CENON US 1/ESTUAIRE HTE GIRONDE 1

La commission déclare le forfait de l'équipe de l'US CENON

Amende de 50€ pour forfait du club de 511449 US CENON (1<sup>er</sup> forfait)

### **DOSSIER 18836075 MATCH 54263.1 U17 F BRASSAGE**

ESTUAIRE HTE GIRONDE 1/ST MEDARD SC 1

La commission déclare le forfait de l'équipe de ST MEDARD SC

Amende de 50€ pour forfait du club de 500446 ST MEDARD SC (1<sup>er</sup> forfait)

### **DOSSIER 18787683 MATCH 54334.1 U17 BRASSAGE NIVEAU 1**

CENON US 1/BEGLES CA 2

La commission déclare le forfait de l'équipe de CA BEGLAIS

Amende de 150€ pour forfait du club de 500110 CA BEGLAIS forfait général)

### **DOSSIER 18804778 MATCH 54425.1 U17 BRASSAGE NIVEAU 1**

LA BREDE FC 1/LANGON ENT 2

La commission déclare le forfait de l'équipe de LANGON FC

Amende de 50€ pour forfait du club de 544734 LANGON FC (1<sup>er</sup> forfait)

### **DOSSIER 18832174 MATCH 55232.1 U17 BRASSAGE NIVEAU 3**

ST SYMPHORIEN ENT 1/MASCARET FC 2

La commission déclare le forfait de l'équipe de MASCARET

Amende de 50€ pour forfait du club de 560218 FOOTBALL CLUB MASCARET (2eme forfait)

### **DOSSIER 18832040 MATCH 55233.1 U17 BRASSAGE NIVEAU 3**

CASTETS DORTHE CA 1/MONTESQUIEU FC1

La commission déclare le forfait de l'équipe de MONTESQUIEU

Amende de 50€ pour forfait du club de 590336 MONTESQUIEU FC (1<sup>er</sup> forfait)

### **DOSSIER 18808502 MATCH 55189.1 U17 BRASSAGE NIVEAU 3**

EYSINAISE ES 2/HAUT MEDOC CMS 1

La commission déclare le forfait de l'équipe d'EYSINES

Amende de 150€ pour forfait du club de 505760 ET S EYSINAISE forfait général)

### **DOSSIER 18854866 MATCH 55148.1 U17 BRASSAGE NIVEAU 3**

LIBOURNE ROUGES 1/PUGNACAISE AS 1

La commission déclare le forfait de l'équipe de LIBOURNE ROUGES

Amende de 150€ pour forfait du club de 518683 LES ROUGES ST JEAN DE LIBOURNE forfait général)

### **DOSSIER 18808565 MATCH 54166.1 U15 BRASSAGE NIVEAU 1**

LORMONT US 1/ST LAURENT CO 1

La commission déclare le forfait de l'équipe de ST LAURENT

Amende de 50€ pour forfait du club de 505555 COCARDE DE ST LAURENT ET BENON (1<sup>er</sup> forfait)

Le Président de la Commission Compétitions,  
**Nicolas LATOURNERIE**

Le Secrétaire Général du District de la Gironde,  
**Joël LALANNE**